

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AAPPMA de Barbezieux : « Le Pêcheur Barbezilien » du samedi 16 février 2013, salle du gymnase Jean-Guy Ranson, à Barbezieux, à 14 h 30.

Invitations :

Le président de la Fédération de pêche de Charente (*présent*).

Monsieur le maire de Barbezieux.

Monsieur le maire de Baignes.

Monsieur le maire de Bors de Baignes (*présent*).

Monsieur le maire de Criteuil.

Monsieur le maire de Reignac.

Monsieur le maire de Salles de Barbezieux.

La vice-présidente de la communauté de communes de Grande Champagne : Madame Venthenat.

Le président du SIAH du bassin du Né Alain Testaud (*excusé*).

La gaule jonzacaïse (*excusée*).

La gaule cognaçaise (*excusée*).

Le roseau de la Bohème (*présent*).

Ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activités année 2012.
- Approbation du rapport d'activités 2012.
- Lecture du rapport financier année 2012.
- Lecture du rapport de la commission de contrôle.
- Approbation du rapport financier 2012.
- Présentation des activités pour l'année 2013.
- Questions diverses.

Rapport d'activités 2012 :

- ✚ Le blog tenu par Bernard Borderon : 6674 visiteurs uniques en 2011-7744 visiteurs uniques en 2012) soit + 1070 visiteurs.
- ✚ Huit réunions de conseil d'administration.
- ✚ Plusieurs réunions pour la mise en place de l'espace nature de Criteuil la Magdeleine organisées par la communauté de communes de Grande Champagne.
- ✚ Animation découverte de la pêche loisir, qui a eu lieu, le samedi 12 mai 2012, à l'étang de Chardes : 10 animateurs et 25 visiteurs qui ont permis des rencontres pour parler pêche avec des questions de plus en plus techniques.
- ✚ Lâchers de truites : un lâcher de 500 kg, avec trois véhicules équipés de viviers. Une quinzaine de personnes mobilisées pendant une journée et deux lâchers de 2 fois 150 Kg, sur 4 parcours spécifiques.
- ✚ Assemblée Générale de la fédération, salle du temps libre au Gond- Pontouvre, qui a eu lieu le 7 avril 2012, avec la participation de 3 personnes de l'AAPPMA.

- ✚ Entretien des abords de l'étang de Chardes : trois passages dans le printemps et l'été avec enlèvements des poubelles.
- ✚ La signalétique à l'étang de Chardes (baignade interdite, interdiction de faire du feu), qui est régulièrement arraché ou détruite, est systématiquement remplacé.
- ✚ Formation de deux conseillers techniques bénévoles, à l'encadrement d'un Atelier Pêche Nature.
- ✚ Participation à deux réunions, des Présidents et Trésoriers qui ont eu lieu à la Fédération.
- ✚ Etang de Piquedur commune de Bors de Baignes :
 - Trois réunions avec le conseil municipal.
 - Une animation pour les habitants de la commune.

Réunion CA	8
Réunion des présidents et trésoriers à la Fédération	2
Réunions pour la mise en place du pôle nature de Criteuil la Magdeleine	5
Formation cartes de pêche par internet	1
Réunion de bilan de la campagne irrigation DDT	1
Participation AG Cognac et Jonzac	2
Réunion du Siah	3
Réunion groupes de travail natura 2000 de la haute vallée de la seugne	2
Dépôt de plainte pour pollution	1
Une crue 28 et 29 avril 2012	1
Réunion Fédération compta	2
Réunion de travail à la Fédération de Pêche	1
AG Fédération de Pêche Charente	1
Réunion de travail au sein de l'AAPPMA avec Fédé ou SIAH	16
Rencontre avec la Presse (Charente Libre)	1
Animation pour la pêche	2
Nettoyage de site tourbière du moulin de Tracasse (world clean up)	1
Lâchers de truites 17pers/puis 4persx2	3
Entretien des abords de l'étang de Chardes	3
Nombre de pêcheur en 2011	872
Cartes vendues par internet /cartes hors département/ communes du cantonnement sur 49	33 / 3 / 18

Approbation du rapport d'activités 2012 :

Approuvé à l'unanimité.

Lecture du rapport financier 2012 :

Effectué par Mikaël Baudry :

- 725 cartes contre 872 en 2011
- 147 cartes en moins soit une baisse de 16% 86
Dans le détail -Interfédérale - 57 cartes soit - 13 % 77
- Personne majeure - 41 cartes soit -20 % 50
- Personne mineure - 11 cartes soit -14 % 86
- Découverte femme - 2 cartes soit - 3 % 77
- Pass- découverte - 41 cartes soit - 35 % 34
- Journalière + 8 cartes soit + 114 % 29
- Vacances - 3 cartes soit - 37 % 50

RESULTAT :

Du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Poste	Libellé du poste	Montant
DÉPENSES		
606000	Frais d'empoissonnement	7 547,46
606400	Fournitures administratives	495,63
607200	Versement Fédération	37 601,70
607400	Cotisation Caisse de Solidarité	61,40
615000	Frais entretien réparations matériels	131,60
618000	Frais divers	399,45
618600	Etang de Chardes	21,02
623700	Publication et site internet	549,90
625300	Indemnités membres	396,00
625400	Indemnité vente carte de pêche	479,50
625700	Frais réceptions, intendance	474,69
626000	Frais postaux	45,73
627100	Frais bancaires	40,72
	TOTAL DES DEPENSES	48 244,80

Poste	Libellé du poste	Montant
RECETTES		
411100	Dépositaire Pêcheurs en Orb	33 200,00
411200	Dépositaire VITIVISTA	9 222,00
707200	Ventes de cartes de pêche	437,00
707201	Cartes Internet	247,70
740000	Subventions piscicoles fédération	3 838,00
740100	Subventions club halieutique	425,25
740400	Subventions communales	397,00
740500	Subvention internet	250,00
771000	Produits exceptionnels	171,87
771001	Produits financiers	750,45
	TOTAL DES RECETTES	48 939,27

Dossier : AAPPMA résultat le 18/01/2013

Ciel Associations Grands Comptes (14.0) Poste : AAPPMADEBARBEZI Page : 1/1 Folio : 1/0

SOLDES DE BANQUE :

Compte chèque au 31/12/2012 = 1 036€92

Livret A au 31/12/2012 = 34 879€05

Compte Sur Livret au 31/12/2012 = 10€56

Compte cartes de pêche au 31/12/2012 = 00€00

- **Lecture du rapport de la commission de contrôle** (le 26 janvier 2013), par Monsieur Bernard Laffont.
Excusé pour le contrôle des comptes Monsieur Michel Filhon.

Approbation du rapport financier 2012 :

Approuvé à l'unanimité.

Présentation des activités pour l'année 2013 :

✚ Etang de Piquedur commune de Bors de Baignes :

- Une convention de 3 ans est signée au 1^{er} janvier 2013 entre Municipalité, Fédération de Pêche et l'AAPPMA.
- Monsieur le maire de Bors de Baignes : Patrick JOLLY présente le plan d'eau.
- Ouverture à la pêche le 1^{er} juillet 2013, sa période de fermeture sera au 1^{er} avril 2014.
- Batelage interdit, une berge du plan d'eau interdite à la pêche pour des contraintes environnementales (repos de la Cistude et repos du Black Bass).
- Pêche uniquement du Black Bass aux leurres, en no kill (je prends, je relâche).
- Mise en place de tickets de captures, à nous retourner.
- Carte de pêche obligatoire.
- Inauguration du plan d'eau de Piquedur le 6 juillet 2013.

✚ Les empoissonnements 2013 :

- Le parcours de l'Arce ne fait plus partie du cantonnement de Barbezieux : La limite amont des cantonnements de Barbezieux sur le bassin du Né correspond à la barrière physique matérialisée par l'aval du pont des Chintres, situé sur la commune de Péreuil.
- Suppression d'un parcours sur Le Trèfle, mais allongement du parcours de Guimps, (Suppression du parcours de la Georgette).
- Suppression du parcours du Beau à Fond Chaude (sur remarques de Messieurs Viale et Poirier pour des difficultés d'accès).
- Suppression du parcours du Pharon qui passe en gestion patrimoniale. (Aménagement des frayères à truites avec nos amis de la Gaule Jonzacaïse).
- On a allongé le parcours de Beaumont qui devient le parcours du Pôle Nature de la Magdeleine, mais qui sera renommé l'année prochaine : « Le parcours de l'Espace Nature de la Magdeleine ».

Après ses modifications nous passons de 19 parcours à 15 et de 33 km646 à 33 km064.

- 500 kg de truites farios et AEC lâchées pour l'ouverture sur l'ensemble de nos parcours.
- 100 kg lâchées deux semaines après l'ouverture semaine 12.
- 100 kg lâchées cinq semaines après l'ouverture semaine 15.

Ces deux lâchers s'effectueront sur :

- Le Trèfle (de Guimps) 6km697
- Le Né (du Pôle Nature la Magdeleine) 4km526
- Le Beau (de Saint Bonnet) 1km801
- L'Etang de Chardes

A la suite de la sécheresse 2011, il a été décidé par votre conseil d'administration le 9 novembre 2012, de réaliser des repeuplements sur les secteurs de Pont à Brac et Viville. Les subventions communales, soit 397€, ont financé le repeuplement en brochets et une partie des poissons blancs sur le secteur Viville.

Sur la frayère de Pont à Brac : réalisation d'une RNA (Reproduction Naturelle Aménagée). Au 6 février 2013 Patrice Guillard de la Fédération Charente m'a annoncé une température de l'eau à plus de 12°, on peut supposer que la fraie est sur le point de se terminer. Le financement du repeuplement en brochets géniteurs a été assuré, par les subventions piscicole Fédération, soit 404€04 (pour un potentiel de 3650 brochetons nageant). Soit 1 745€50 pour la partie Viville et Pont à Brac.

Aujourd'hui la pluviométrie de cet hiver doit nous assurer une reproduction satisfaisante. (Sur l'année 2012 - 887mm et, du mois de septembre 2012 au 15 février 2013 - 667 mm)

✚ Tableau : Repeuplement 2012/2013 :

- Truites 700kg soit 4 094 € soit 57%94 du total.

Poissons	Kg	Euros	%
Brochets	43	499,01	7%06
Perches	28	236,32	3%35
Black Bass	20	527,50	7%47
Gardons	286	1 483,01	20%99
Tanches	11,50	60,67	0%86
Carpes	31	81,76	1%16
Truites AEC	450	2 326,50	32%93
Truites farios	250	1 767,50	25%01
Faros géniteurs	12	82,29	1%17
	1 131,50	7 064,56	100%

- ✚ Concours de pêche aux leurres, itinérant multi-carnassiers (brochets, perches et truites) à l'Espace Nature de la Magdeleine le 4 mai 2013.
- ✚ Découverte de la pêche loisir à l'étang de chardes le 25 mai 2013.
- ✚ Ouverture de l'Espace Nature de la Magdeleine en juin 2013, avec la création de l'APN de Grande Champagne.
- ✚ Participation de l'AAPPMA au forum Pêche/Nature les 15 et 16 juin 2013 (Espace 3000 à Cognac) ?
- ✚ Participation de l'AAPPMA au Comice Agricole de Barbezieux, les 30,31 août et 1^{er} septembre 2013.
- ✚ Règlement intérieur de l'étang de Chardes :
 - Pêche à une seule ligne.
 - Carpes en no-kill : « je prends – je relâche » (« tapis de réception » conseillé).
 - L'étang est ouvert aux pêcheurs à partir des 9 et 10 mars 2013, puis uniquement les dimanches et les jours fériés jusqu'au 1^{er} novembre inclus.
 - L'étang sera fermé du 2 novembre 2013 au vendredi 7 mars 2014.
 - Pour le reste, suivre le règlement de la pêche en Charente.
 - Interdiction de faire du feu toute l'année.
 - N'oubliez pas de maintenir la propreté des lieux. Merci.
 - Autorisation de pêche le mercredi à partir du 12 juin 2013, jusqu'au 11 septembre 2013 inclus : En no-kill sur toutes les espèces de poissons et uniquement sur réservation à l'adresse mail de l'AAPPMA : aappma.barbezieux@orange.fr
- ✚ Vitivista délivre des cartes de pêche par internet depuis le 11 janvier 2013. Nous avons fourni le matériel informatique, 14 cartes délivrées à ce jour, mais dans les semaines qui viennent cela devrait augmenter.

Questions diverses :

- Date d'ouverture de l'anguille. Le Président de la Fédération suppose que ce sera comme en 2011 ...

Assemblée Générale Extraordinaire : pour l'adoption des modifications des statuts AAPPMA :

Approuvé à l'unanimité.